L'ABEILLE

—DE LA—

NOUVELLE-ORLEANS

Journal Quotidien

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

—Paraissant le—

SAMEDI MATIN

—ET—

Renfermant toutes les Matières Publiées pendant la Semaine dans l'Edition Quotidienne.

Edition Hebdomadaire

Un An..... $3 00

Six Mois..... 1,50

Quatre Mois..... 1 00

On s'abonne à la Semaine avec les Porteurs et le Marchands de Journaux.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales :

Des dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger ;

Un Bulletin Maritime ;

Une liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans ;

Une liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans

Un Bulletin Financier ;

Un Bulletin Commercial ;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer.

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

323 - CHARTRES - 323

L'EDITION HEBDOMADAIRE,

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

Bureaux et Ateliers,

323 RUE DE CHARTRES,

Entre Conti et Bienville

VENTES A L'ENCAN

J. L. Onorato.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

En vertu d'un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Division D, de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire No 71 063, succession de Constance et John M. Lescale, ledit ordre daté et signé le 22 octobre 1903, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, Nouvelle Orléans, MERCREDI, le 25 novembre 1903, la propriété ci après décrite, à savoir :

1. Un lot de terre à Pain coulé, paroisse Assomption, borne du côté vers le Bayou Lafourche par le lot de C. J. Savoy et du côté vers les bois par le lot de John F. Mandray, mesurant 60 pieds de face au chemin public à Brûlé St Vincent sur une profondeur de 190 pieds, plus ou moins, ensemble avec les bâtisses et améliorations. Acquis, livre des transferts 31, folio 662 et seq. 2°. Un lot de terre à Paincourtville, paroisse Assomption, mesurant 70 pieds au chemin public et à Brûlé St Vincent, sur une profondeur de deux arpents et demi plus ou moins, entre lignes parallèles, borne sur la façade du côté ouest par la manche Brûlé St Vincent sur le côté nord par le lot autrefois appartenant à Ursin Gervais à l'est par la terre de Mme H. C. Blanchard, et au sud par le lot de Scott Lewis ; ensemble avec sept petites maisons de résidence, améliorations, etc. Acquis livre des transferts 41, fol. 198 et seq 3°. Un lot de terre dans la paroisse Lafourche mesurant un demi arpent au chemin public sur un arpent de profondeur dudit chemin entre lignes parallèles, avec réservation du lot mis de côté et maintenant occupé par l'Ecole publique. Acquis livre des transferts 27, folio 277. Conditions—Comptant.

J. L. ONORATO Encanteur.
Bureau 803 rue Baronne.

25 oct—25—nov 1 8 15 22 25

Denis, Danziger & Tessier.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Résidence Simple à un Etage, avec Mansardes, 914 N. Roman.

Entre les Rues St Philippe et Dumaine.

Joseph Fortier et als vs Ferdinand Fortier et als.

No 71,006—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis, encanteur, bureau 134 rue Carondelet—MARDI, le 1er décembre 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un jugement rendu le 12 octobre 1903, et signé le 16 octobre 1903, par l'Hon. John St-Paul, juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci après décrite à savoir :

Un certain lot de terre situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Roman, Dumaine, St-Philippe et Derbigny, désigné comme lot No 14 sur un plan fait par J. A. D'Hémécourt, député voyer, et annexé à un acte passé pardevant Ant. Abat, notaire en cette ville, lequel lot mesurant 23 pieds 5 pouces de face à la rue Roman sur une profondeur de 127 pieds 7 pouces 1 ligne, s'élargissant 6 pieds 7 pouces, à une profondeur de 67 pieds 7 pouces 1 ligne, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, comprenant une résidence en bois à un étage avec mansarde et une bâtisse dans le fond, à deux étages, contenant dans ces deux bâtisses 8 chambres cabinet, deux citernes, etc., et désigné par le No 914 rue Roman. Un bon placement.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en 1 et 2 ans ou en 1 an, le tout à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit, s'il y en a, devant être représentée par des billets de l'acquéreur portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'au paiement final, l'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, insistant 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, la propriété devant être assurée et la police transférée. L'acte de vente devant être passé pardevant John C. Davey, Jr., notaire, aux frais de l'acquéreur, lequel doit assumer les taxes de 1903, en plus et au-dessus de son enchère, et devant déposer avec l'encanteur au moment de l'adjudication 10 pour cent du prix d'achat.

John F. C. Walde, avocat.

31 oct—31—nov 1 8 15 22 29—déc 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Deux bons cottages simples dans le Quatrième District

No 2010 rue Sixième, entre les rues Rempart et Saratoga, et 2011 rue Première entre les rues Rempart et Saratoga.

Peter Windstein vs George Smith et als.

No 71,015—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—JEUDI le 19 novembre 1903 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un jugement rendu le 12 octobre 1903, et signé le 16 octobre 1903, par l'Hon. John St-Paul, juge de la susdite Cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci après décrite à savoir :

1. Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Sixième, Septième, Hud Remparts et Saratoga, désigné par la lettre A ou le No 9, sur un plan par J. A. D'Hémécourt, daté le 27 mars 1861, et mesurant 30 pieds de face à la rue Sixième sur une profondeur de 110 pieds entre lignes égales et parallèles, les améliorations comprenant un cottage simple en bois désigné par le No 2010 rue Sixième, et contenant 4 chambres, galerie de côté, citerne, hangar, etc. Une bonne résidence ou un placement de rapport.

2° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Première, Philippe, Saratoga et Sud Rempart, désigné par le No 18 sur un plan fait par A. Knell, daté le 13 septembre 1852 et mesurant 30 pieds de face à la rue Première, sur une profondeur de 86 pieds, 8 pouces et façade sur une allée de 10 pieds de largeur commune audit lot et autres. Les améliorations sont désignées par le No 2011 rue Première et contenant 4 chambres, galeries sur la façade et le côté, citerne, hangar etc.

Dans un bon voisinage et en demande par de bons locataires.

Conditions—1/3 ou plus comptant à l'option des acquéreurs et la balance s'il y en a devant être représentée par des billets de l'acquéreur payables en 1 et 2 ans après la date portant 8 pour cent par an d'intérêt, de la date de l'adjudication, jusqu'au paiement, garantis par hypothèque sur la propriété vendue avec toutes les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1903, en plus et au-dessus du prix de l'adjudication et faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

Les actes de vente pardevant Valentine J. Steutz, notaire, aux frais des acquéreurs.

18 oct—18 25—nov 1 8 15 1

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.

Scientific American.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York

VENTES A L'ENCAN.

Jacob A. Reinach.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une étendue de Terre de Valeur au dessous d'Alger.

Succession de Louise E. Sturm.

No 68,923—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR JACOB A. REINACH, Encanteur—Bureau No 304 rue Baronne—JEUDI, le 19 novembre, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne. En vertu d'un ordre daté et signé le 12 octobre 1903 par l'Hon. John St-Paul, juge de la Cour Civile de District, Division C, agissant pour l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Division E, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée je procéderai de vendre à l'enchère publique la propriété ci-après décrite à savoir—

Une certaine étendue en portion de terre désignée comme partie des lots Nos Dix et Onze propriété de plantation, située dans le cinquième district de cette ville étant l'arrière portion de l'étendue originale acquise par George F. Sturm de L. J. Duflino et femme, le 29 avril 1856, titre enregistré dans le Bureau des Transferts, livre 71, folio 92, ayant une largeur d'un arpent et demi commençant à peu près 2575 pieds de la marque la plus basse du fleuve Mississipi sur 2,500 pieds du centre de la Levée le long des lignes supérieures et inférieures des propriétés de Face et de Leonhardt, de là s'étendant en profondeur entre les lignes vers le fond à peu près de 5022 pieds des terres de Wm H. Seymour, ou ses représentants, comme il est démontré d'après le plan de Denry à Waddill, voyers et ingénieurs civils, daté le 15 mars 1902, enregistré dans les procédures No 13,065 Cour de Circuit des E. U. pour le District Est de la Louisiane, aussi d'après le plan dudit District approuvé par Wm H. Seymour, président du Jury de police—Paroisse d'Orléans, rivé droite, et Charles Unose Lewis I. C. et voyer, le 1er février et le 1er mai 1870, déposé à l'étude de Wm H. Seymour, notaire en cette ville. Ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies et privilèges, là dessus y appartenant ou en dépendant.

Termes et conditions — Comptant. L'acquéreur devant faire un dépôt 10 0/0 comptant au moment de l'adjudication. Actes de vente pardevant Edwin H. Seymour, notaire, 612 rue Iberville, aux frais de l'acquéreur.

Wm H. Seymour, Felix J. Dreyfous, avocats.

15 oct—15 18 25 — nov 1 15 18 à date

Geo. G. Friedrichs.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE

EN vertu d'un ordre à moi adressé par la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans le procès No 339, successions de H. M. et L. M. Hyams, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, le 17me jour de novembre 1903, à midi la propriété ci-après décrite, à savoir. La moitié indivis du S. W. 1/4 du N. W. 1/4 de la section 15, comté 3, S. N. R. 5 E. contenant 20 acres, et située dans la paroisse Avoyelles.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRED D. FRIEDRICHS, Encanteur.

18 oct—18 25—nov 1 8 15 17

W. H. Fitzpatrick

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

ATTENTION,

Spéculateurs et Placeurs.

MAISON SIMPLE

A DEUX ETAGES.

No 2433 rue Laurel.

Encoignure de la rue Deuxième.

Un Bon Placement de Commerce.

In re Succession de Magdalena Staub (Née Bauer).

No 39,929 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau 824 rue Commune—MARDI, le 24 novembre 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E rendu et signé en Cour ouverte le 20 octobre 1903, pour le compte des mineurs Henry et Wilfred Staub.

Un lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, formant l'encoignure nord ouest des rues Deuxième et Laurel, dans l'îlet borné par les rues Deuxième, Laurel, Première et Constance, désigné par la lettre A sur un devis de E. Pilié, voyer, annexé à un acte de partage passé pardevant feu James Fahey, notaire le 4 août 1885, et mesurant d'autres, ledit devis, en mesure américaine, quarante pieds de face à la rue Laurel sur soixante pieds de profondeur et façade à la rue Deuxième, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une maison simple à deux étages contenant magasin, 3 chambres, écurie et maison dans le fond, rez-de-chaussée et 6 chambres au premier étage ce magasin a été pendant bien des années et est maintenant une encoignure commerciale ayant de succès et est louée à un bon locataire à un bon loyer en conséquence d'un bon placement pour l'acquéreur.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance s'il y en a en billets garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur sur la propriété vendue, payables en un et deux ans en paiements égaux partiels portant 8 pour cent d'intérêt par an, l'acte devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité les billets sous crits au vendeur s'il y en a devant être marqués sur leur face "Propriété des mineurs Staub" l'acquéreur devant assumer et payer pour toutes les taxes pour 1903 de ville et d'Etat, en plus et au dessus de son enchère, l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication et payer pour l'acte de vente pardevant John Bassich, Jr. Esq., notaire.

24 oct—24 25—nov 1 8 15 22 24

E. A. Carrère.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE

MARDI, le 1er décembre 1903, à midi, La Résidence à deux étages 1923 rue Rousseau entre les rues Ste Marie et St André.

Succession de William Woolridge

No 59,532—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR E. A. CARRERE Encanteur—Bureau No 806 rue Perdido, près de la rue Carondelet MARDI, le 1er décembre 1903, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne dans le premier district de cette ville en vertu de et conformément à un ordre non daté et signé le 26 octobre 1903 par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C agissant pour l'Hon. Fred D. King, juge de la Division E maintenant absent en congé dans l'affaire ci dessus intitulée je procéderai de vendre à l'enchère publique la propriété ci après décrite à savoir :

Un certain lot de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Rousseau, St André, Ste Marie et St Thomas (autrefois rue Fulton). Ledit lot étant désigné par le No 3 sur un plan par C. L. Zimpel député voyer de ville, le 15 avril 1833 et annexé pour référence à un acte passé pardevant William Brierley, le 11 février 1834, lequel lot mesurant 31 pieds de face à la rue Rousseau, 28 pieds 10 pouces et 2 1/2 lignes de largeur dans le fond sur 151 pieds 7 pouces de profondeur sur la ligne de côté le divisant du lot No 2 et 176 pieds 6 pouces sur la ligne le divisant du lot No 4, le tout en mesure américaine. Les améliorations sont connues comme le No 1923 rue Rousseau et comprennent une résidence simple en bois à deux étages couverte en ardoises et située de la rue contenant quelques 6 chambres hangar etc.

Termes et conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1903 en plus et au dessus du prix de la vente. L'acte de vente pardevant J. A. Tessier notaire aux frais de l'acquéreur. Un dépôt comptant de 20 0/0 au moment de l'adjudication pour cas de vente. M. D. Dmitry avocat.

E. A. CARRERE Encanteur

1 nov—1 8 15 22 29 30—déc 1

VENTES A L'ENCAN.

Stroudback & Stern

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Receveur.

Splendide occasion d'acquérir une Fabrique de Brosses installée

The Parkersburg Mill Co., of Parkersburg, W. Va. et als vs C. F. Laitner Mnf'g Co., Ltd.

Cour Civile de District—Division E—No 71,370.

PAR STROUDBACK & STERN, Leonard L. Stern, Encanteur—LUNDI le 16 novembre 1903, à 11 heures a. m., sur les lieux No 608 rue Tchoupitoulas il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre de Cour signé le 30 octobre 1903 par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Division E, maintenant absent en congé dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée, à savoir—

Tous les outils, machines machine à gaz, le stock en main, meubles de bureau, coffre-fort etc. dans ledits lieux, toute la propriété ci-dessus devant être offerte en bloc et en lots et le prix moyen le plus élevé accepté—Conditions comptant—Henry L. Bergey, receveur—Edgar M. Cahn, avocat.

4 nov—4 8 15 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété Excellente pour Placement dans le Quatrième District.

Emplacement splendide pour commerce et demeure No 3009 rue Tchoupitoulas, entre les rues Septième et Huitième.

Cottage simple 414 et 416 rue Huitième et cottage double Nos 418 et 420 rue Huitième, entre les rues Tchoupitoulas et St Thomas.

Cottage simple en briques No 2618 rue Tchoupitoulas et le cottage double en briques Nos 2620 et 2622 rue Tchoupitoulas.

Succession d'Elisabeth Hammel.

No 71,581—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR STROUDBACK & STERN, Leonard L. Stern, Encanteur—JEUDI, le 19 novembre 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Cour signé le 12 octobre 1903, par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. George H. Théard, juge de la Division E, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée—

1° Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas (anciennement Levée), Septième, Huitième et Fulton, désigné par le No un sur un plan dressé par C. A. Hedin, daté le 26 avril 1849, déposé par le No 91 parmi les archives de J. B. Beard ancien notaire, lequel lot mesure vingt pieds cinq pouces et une ligne et 3/8 à la rue Tchoupitoulas, cent quarante trois pieds quatre pouces six et 3/8 lignes de profondeur sur la ligne de division du lot No deux, cent quarante sept pieds neuf pouces et cinq lignes de profondeur sur la ligne de côté du fond, vingt pieds de large sur la ligne du fond, le tout en mesure américaine.

Les améliorations comprennent le joli emplacement à deux étages en bois pour résidence et commerce No 3009 rue Tchoupitoulas et contenant boutique et quatre chambres au rez-de-chaussée et galerie avec cinq chambres au premier étage aussi une bâtisse dans le fond à deux étages ayant deux chambres à chaque étage, la cour a deux citernes la maison est bien louée et rapporte $25 00 par mois.

2° Deux lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de cette ville, désignés par les Nos cinq et six dans l'îlet No 8, borné par les rues Huitième, Neuvième, Tchoupitoulas (anciennement Levée) et St Thomas (anciennement Fulton), lesquels lots sont contigus et mesurant chacun trente pieds de face à la rue Huitième sur les profondeurs suivantes. Le lot No cinq de peut deux pieds, deux pouces sur la ligne de côté borné par les lots Nos 1, 2, 3 et 4, et cent un pieds un pouce sur la ligne du lot No 6, et dix neuf pieds deux pouces de largeur dans le fond, et le lot No six a cent un pieds, un pouce sur la ligne du lot No cinq et cent pieds sur la ligne du lot No 7, et dix neuf pieds, deux pouces sur la ligne du fond.

Les améliorations consistant en deux jolies résidences doubles en bois Nos 414 416 et 418 420 rue Huitième Nos 414 416 comprenant un cottage simple contenant galerie sur le côté et quatre chambres, citerne etc., et se loue $7.00 par mois. Nos 418 420 est une résidence double ayant trois chambres de chaque côté et se loue pour $7.00 par côté.

3° Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant situés dans ledit quatrième district de cette ville, désignés par les Nos quatorze et quinze, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Troisième, Quatrième et Water, sur un plan fait par L. H. Pilié, voyer, le 21 octobre 1859, déposé en l'étude de J. D. Augustin, ancien notaire, sur un plan No 282 déposé parmi les archives de T. Gravel, ancien notaire, lesquels lots mesurant chacun vingt cinq pieds onze pouces six lignes de face à la rue Tchoupitoulas sur les profondeurs ci-après :

Lot No 14, quatre vingt dix pieds onze pouces et trois lignes, sur la ligne de côté le plus près de la rue Troisième, et de quatre vingt onze pieds, quatre pouces sur la ligne la plus près de la rue Quatrième, et vingt cinq pieds dix pouces et six lignes de largeur dans le fond, et le lot No 15, quatre vingt dix pieds onze pouces et trois lignes sur la ligne du lot No 14 et quatre vingt dix pieds six pouces sur l'autre ligne de côté.

Les améliorations portant les numéros 2618 et 2620 2622 rue Tchoupitoulas. No 2618 comprenant un joli et substantiel cottage en briques en bonne condition, et contenant galerie sur la façade, vestibule, cinq chambres et hangar fermé, etc. et se loue pour $10 par mois.

Nos 2620 2622 comprenant un joli cottage double en briques ayant de chaque côté, trois chambres, aussi bâtisses dans le fond ayant une chambre de chaque côté, la maison se loue pour $8 par côté et est en bonne condition.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option des acquéreurs et la balance s'il y en a en un et deux ans, en billets des acquéreurs portant date égale avec l'adjudication, stipulant sept pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement, devant être garantis par hypothèques et privilège de vendeur sur la propriété vendue. Les taxes d'Etat pour l'année courante (1903) devant être assumées par les acquéreurs en de-sus et en plus du prix de l'adjudication et faire un dépôt de 10 0/0 comptant au moment de l'adjudication. Les actes de ventes devant contenir les stipulations usuelles de cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, le transfert de l'assurance, etc. et devant être passés pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, aux frais des acquéreurs.

18 oct—18 25—nov 1 8 15 19

Rennyson & Rufer.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Premier District, Cottages Simples de quatre chambres No 641 rue Sud Rocheblave entre les rues Perdido et Gravier.

Dans l'affaire de la Succession de Mme Peter Paul Navo.

No 71,463—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A.

PAR RENNYSON & RUFER Encanteurs à leurs propre Bourse, à l'encoignure des rues Carondelet et Perdido, à midi, MERCREDI le 25 novembre 1903, en vertu d'un ordre daté et signé le 23 octobre 1903, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A de la Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci dessus intitulée il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci après décrite à savoir

Un certain lot de terre, etc., situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet désigné par le numéro municipal 575, borné par les rues Rocheblave, Perdido, Gravier et Bergenois, désigné par le numéro 12 et mesurant 30 pieds de face à la rue Rocheblave sur la même largeur dans le fond sur les profondeurs suivantes à savoir : 172 pieds 5 pouces 2 et 2/3 lignes sur le côté vers la rue Perdido et 172 pieds 8 pouces et 3 lignes plus ou moins de profondeur sur l'autre ligne de côté séparant ledit lot du lot No 13.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, et la balance en un an et deux ans, en billets des acquéreurs portant date égale avec l'adjudication, stipulant sept pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement, devant être garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue. Les taxes d'Etat pour l'année courante (1903) devant être assumées par les acquéreurs en de-sus et en plus du prix de l'adjudication et faire un dépôt de 10 0/0 comptant au moment de l'adjudication. Les actes de ventes devant contenir les stipulations usuelles de cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, le transfert de l'assurance, etc. et devant être passés pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, aux frais des acquéreurs.

I. B. RENNYSON Encanteur.

25 oct—25—nov 1 8 15 22

VENTES A L'ENCAN.

Stroudback & Stern

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Le Magnifique Cottage Elevé,

Avec Terrains Spacieux,

No 1233 Rue Huitième.

Encoignure Chestnut.

La Belle Bâtisse,

Avec Pelouse, coin des rues Chestnut et Sixième.

La Grande et Jolie Résidence,

2712 Esplanade.

De magnifiques lots à bâtir,

Dans l'Ilet des Rues Esplanade, Belle, White et Crète.

—ET—

QUATRE SPLENDIDES LOTS A BATIR,

Rue du Canal.

Coin de la Rue Alexander,

Borné par Murat et Iberville,

Mesurant 200 pieds de face à la rue du Canal sur une profondeur de 132 pieds.

Wilfred Beebe vs Mme Daisy Cook, femme de Sidney Cook, et son mari.

No 70,906—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D.

PAR STROUDBACK & STERN—Leonard L. Stern, Encanteur—JEUDI, 19 novembre 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 24 septembre 1903 et signé le 30 septembre 1903, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée les propriétés ci-après décrites, à savoir :

No 1. Quatre lots de terre vacants, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet No 580, bornés par les rues Canal, Alexander, Murat et Dounze, désignés par les Nos Un, Deux, Trois et Quatre, sur un plan de Hedin & Schiarbaum, architectes, daté le 17 novembre 1853 et déposé en l'étude d'Amédée Decesal, ancien notaire, attenant l'un à l'autre et mesurant ensemble, plus ou moins, cent trente deux pieds, un pouce et sept lignes de face à la rue Alexander, deux cent neuf pieds, onze pouces et quatre lignes sur la rue du Canal, et deux cent quatre pieds sur une ligne sur la autre ligne de côté divisant ledit lots de la balance dudit lot qui est d'une forme irrégulière.

No 2. Quatre certains lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Esplanade, Bell (anciennement St John), White (ou Sixième) et Crète (ou Septième), désignés par les Nos trois quatre, cinq et six sur un croquis annexé à la vente par la défunte Veuve Henry Beebe à Richard P. Brecker passé pardevant F. D. Charbonnet, notaire, le 27me jour de mai 1901, d'après ledit croquis lesdits lots mesurent comme suit.

Lot No Trois formant le coin des rues Esplanade et White (ou Sixième) mesurant soixante neuf pieds onze pouces et huit lignes de face à la rue Esplanade, cinquante cinq pieds huit pouces et quatre lignes de largeur sur la ligne du fond, cent trente cinq pieds quatre pouces et deux lignes de profondeur sur la ligne de côté du lot No Deux et cent trente pieds dix pouces et six lignes de profondeur et façade à la rue White (ou Sixième).

Lot No Quatre mesure quarante pieds huit pouces de face sur la rue White (ou Sixième) vingt sept pieds de largeur dans le fond, cent une pieds quatre pouces et sept lignes de profondeur dans ces lignes du fond des lots Nos Deux et Trois et cent un pieds sept pouces et cinq lignes de profondeur sur la ligne le divisant du No Cinq.

Lot No Cinq mesurant quarante deux pieds, huit pouces de face à la rue White (ou rue Sixième) vingt sept pieds de large dans le fond, cent un pieds, sept pouces et cinq lignes de profondeur sur la ligne le divisant du lot No Quatre et quatre vingt treize pieds cinq pouces et sept lignes de profondeur sur la ligne le divisant du lot No Six.

Lot No Six formant l'encoignure de la rue Bell (anciennement St John) et rue White (ou Sixième) mesurant quarante deux pieds huit pouces de face à la rue White (ou Sixième) vingt sept pieds de largeur dans le fond, quatre vingt treize pieds cinq pouces et sept lignes de profondeur sur la ligne le divisant du lot No Cinq et quatre vingt dix pieds de profondeur sur façade sur la rue Bell (anciennement St John).

No 3. Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Esplanade, Bell, White et Crète désignés par les lettres A et B sur un certificat d'arpentage par Chas. G. De l'Isle, C. E., daté le 17 octobre 1903, et mesurant comme suit. Le lot A formant l'encoignure des rues Esplanade, Crète et Bell, mesurant 56 pieds 7 pouces de face à la rue Esplanade, cent dix pieds, 11 pouces et quatre lignes à la rue Crète, soixante huit pieds un pouce sur la rue Bell, et à une profondeur de cent quarante un pieds quatre pouces et trois lignes sur la ligne de côté vers la rue White les mesure plus ou moins.

Le lot B dans le même district et îlet, est contigu au lot ci-dessus décrit et a une façade de cent trente sept pieds cinq pouces à la rue Esplanade et une profondeur sur sa ligne de côté vers la rue Crète de cent quarante et un pieds quatre pouces et trois lignes, et une profondeur sur sa ligne de côté vers la rue White de deux cent treize pieds neuf pouces et sur sa ligne du fond il a une largeur et façade de cent soixante cinq pieds quatre pouces et une ligne sur la rue Bell, les mesures plus ou moins.

Les améliorations comprennent une grande et imposante résidence connue comme le No 2712 avenue de l'Esplanade, la bâtisse contenant galeries sur la façade et le fond, chambre à bain, grand vestibule au centre à chaque étage et à quelques vingt chambres et vastes terrains. La maison est dans un voisinage charmant et la des rues pavées et est à proximité aux lignes de chars etc.

No 4. Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet désigné par le numéro municipal 187, borné par les rues Sixième, Septième, Chestnut et Coliseé et mesurant quatre vingt pieds de face à la rue Chestnut sur cent trente aux pieds de profondeur et façade à la rue Sixième entre lignes parallèles. Ladite portion de terre formant l'encoignure des rues Sixième et Chestnut. La propriété sera vendue sujette au bail expirant le 15 mars 1904, au taux de $50 par mois et les billets du loyer seront livrés à l'acquéreur.

Les améliorations comprennent une jolie résidence en bois à deux étages couverte en ardoises retirée de la banquette et est connue comme le No 2905 rue Chestnut, coin Sixième, contenant au rez-de-chaussée grand vestibule, salons à arche et une très grande salle à manger, office, galeries devant et derrière, etc. Le premier étage contient galeries devant et derrière, vestibule et bains avec les améliorations modernes et sanitaires, 4 chambres à coucher, vestibule dans le fond, etc. aussi une bâtisse à deux étages dans le fond attenant à la maison ci dessus et communiquant par des galeries et contenant à chaque étage galerie, 2 chambres et escaliers, etc. La salle à manger et les salons ont de jolies cheminées en marbre. La maison a de grands terrains, 4 citernes, écuries, etc., et est près de toutes les commodités.

No 5. Quatre certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, servitudes et avantages y appartenant, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet désigné par le numéro municipal 162, borné par les rues Septième, Huitième, Camp et Chestnut, lesdits lots sont désignés par les Nos Dix-sept, Dix huit, Dix neuf et Vingt sur un plan tiré par Mon Hansen, voyer, le quatrième jour de mai 1846 et déposé en l'étude pour référence de L. Hermann, ancien notaire, et mesurant conformément audit plan, comme suit, à savoir :

Lots Nos Dix Sept et Dix Huit, chacun, trente un pieds onze pouces de face sur la rue Huitième par cent vingt cinq pieds de profondeur entre lignes parallèles et les lots Nos Dix Neuf et Vingt mesurent chacun trente deux pieds de face à la rue Huitième par cent vingt cinq pieds de profondeur entre lignes parallèles. Lot No Vingt formant l'encoignure des rues Huitième et Chestnut connu comme No 1233 rue Huitième. La propriété sera vendue sujette au bail expirant le 30 septembre 1904, au taux de $60 par mois et les billets du loyer seront livrés à l'acquéreur.

Les améliorations sont connues comme No 1233 rue Huitième, coin Chestnut, et comprennent un bel et attrayant cottage élevé avec mansarde, retiré de la banquette et en bordé de vastes terrains pelouses, jardins, etc. la maison contient un grand vestibule au centre de très grands salons, et chambres à manger, six chambres avec deux mansardes, aussi galeries devant et à arrière, chambre à bain avec les améliorations modernes et sanitaires, office, etc. Aussi une bâtisse en bois à deux étages adjacente dans le fond, et contenant cinq chambres, hangars, citerne et écuries dans la cour. Le vestibule, salons et salle à manger ont de magnifiques cheminées et candélabres, portes et fenêtres à glace artistique, les murs sont magnifiquement peints et à fresques. La maison est dans une splendide localité et près de toutes les commodités, lignes de chars etc.

Termes et Conditions — Un tiers ou plus comptant, et la balance en un et deux ans ou en un an à l'option des acquéreurs la portion de crédit de ladite vente devra être représentée par un ou des billets de l'acquéreur, garantis par liens et privilèges du vendeur sur la propriété vendue, ledit billet ou billets portant intérêt au taux de sept pour cent par an à partir de la date jusqu'au paiement. Acte de vente devant être passé pardevant F. D. Charbonnet, notaire public, aux frais des acquéreurs, qui assumeront en plus les taxes d'Etat et de ville pour l'année 1903, et devront aussi payer comptant au moment de l'adjudication dix pour cent du prix d'achat, l'acquéreur ou les acquéreurs paieront cinq pour cent sur le montant dudit billet ou billets en cas de nécessité d'un procès ou des procès pour en forcer le paiement des dits billets et pour garantir aussi le privilège des vendeurs et hypothèque spéciale.

D. Rothschild & Hart, avocats.

Rambois & Dreyfous, avocats.

18 oct—18 25—nov 1 8 15 17 19

Paul & Gurley.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Choix pour Résidence.

Voisinage Attrayant et Agréable.

Cottage élevé de terre et confortable, avec trois beaux et vastes terrains.

No 1204 rue Ste-Marie à l'encoignure de la rue Camp.

Succession de Joséphine A. Tuma.

No 59,099 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.

PAR PAUL & GURLEY — Albert Paul, Encanteur, bureau No 727 rue Commune—MARDI le 8 décembre 1903, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne en vertu et conformément à un jugement rendu en cour ouverte le 19 octobre 1903, et signé en cour ouverte le 23 octobre 1903 par l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A dans l'affaire de la succession de Joséphine A. Tuma et pour effectuer un partage il sera vendu à l'enchère publique, à savoir :

Trois certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et amé